



CREATING VALUE IN REAL ESTATE

Succès du placement privé de 637.371 actions propres Befimmo

Befimmo SA, une Sicafi cotée sur NYSE Euronext Brussels ("Befimmo") annonce le succès du placement privé de 637.371 actions propres de Befimmo détenues par Vitalfree SA et Meirfree SA, sociétés directement contrôlées à 100% par Befimmo, au prix de 49 € par action.

Par cette opération, Befimmo a levé 31,2 millions €. Ces fonds levés permettront à Befimmo de rembourser une partie de ses lignes de crédit utilisées pour financer l'acquisition de toutes les actions de Blue Tower Louise SA ainsi que de maintenir son ratio LTV¹ proche de son niveau² avant l'acquisition.

Kempen & Co a agi en qualité de « *sole bookrunner* » pour cette transaction.

* * *

COMMUNICATION CONFORMÉMENT À LA LOI DU 2 MAI 2007 | RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE

Conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 et à l'Arrêté royal du 14 février 2008 Befimmo publie les informations suivantes :

À la suite de l'opération décrite ci-dessus, les sociétés Meirfree SA et Vitalfree SA ne détiennent plus d'actions de Befimmo SA.

Le seuil statutaire de déclaration de 3%, prévu dans les statuts de Befimmo, a donc été franchi indirectement par Befimmo dont la structure de l'actionnariat se présente comme suit :

¹ *Loan-to-value* (LTV) = [(dettes financières – trésorerie) / juste valeur du portefeuille].

² Au 31 décembre 2012, le ratio LTV de la Société était de 48,0% et le ratio d'endettement était de 49,3%.

ACTIONNARIAT (au 19.04.2013)

	Nombre d'actions déclarées à la date de la déclaration (en %)	
Déclarants		
AG Insurance et sociétés liées	3 156 080	16,5 ⁽¹⁾
Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI)	619 798	3,2 ⁽²⁾
Flottant	15 344 831	80,3
Nombre d'actions	19 120 709	100,0

⁽¹⁾ Sur la base de la déclaration de transparence reçue le 15 octobre 2008 et l'engagement préalable de souscrire à l'augmentation de capital de juin 2009 à hauteur de tous les droits qu'ils détenaient.

⁽²⁾ Sur la base de la déclaration de transparence reçue le 8 octobre 2012 et les informations reçues le 25 février 2013.

Befimmo est un investisseur Pure Player spécialisé en immeubles de bureaux de haute qualité situés dans les centres-villes en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Son portefeuille comprend aujourd'hui une centaine d'immeubles de bureaux, pour une surface globale de plus de 850.000 m², dont une grande partie est louée à long terme à des institutions publiques (> 65%). La juste valeur de son portefeuille au 31 décembre 2012 a été évaluée à 1.968,6 millions €. La Société s'attache à la fois à valoriser son portefeuille actuel et à saisir toute opportunité d'investissement qui s'avère créatrice de valeurs pour ses actionnaires. Cotée sur Euronext Brussels depuis sa création, reprise dans l'indice BEL 20 depuis mars 2009, Befimmo développe une stratégie réfléchie visant à optimiser ses résultats dans la durée. Attentive à une intégration optimale des enjeux du développement durable dans sa réflexion stratégique, Befimmo inscrit son action quotidienne dans le respect des règles en matière de responsabilité sociale.

* * *

Informations complémentaires :

Emilie Delacroix | IR & External Communication Manager | Befimmo SA
Tél. : +32 2 679.38.60 | www.befimmo.be | Email: e.delacroix@befimmo.be

* * *

DISCLAIMER

NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE ET AU JAPON

Le présent communiqué de presse est publié uniquement à titre d'information réglementée en vertu de l'article 35 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Il ne constitue pas une offre de vente ou d'acheter ou une invitation à vendre ou acheter des titres Befimmo SA (la « Société »). Il ne sera procédé à aucune offre, invitation ou vente de titres à toute personne ou entité à laquelle il est illégal de faire une telle offre, invitation ou vente, ou dans toute juridiction dans laquelle une telle offre, invitation ou vente est illégale.

En particulier, le présent communiqué n'est pas destiné aux personnes établies aux États-Unis (en ce compris leurs territoires et dépendances, tout État des États-Unis et le district de Columbia), au Canada, en Australie ou au Japon et ne peut faire l'objet d'aucune distribution, publication ou diffusion, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie et au Japon. Il ne constitue en aucune façon une offre de vente de titres aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Les titres auxquels il est fait référence dans le présent communiqué n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'un enregistrement dans le cadre de l'US Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »), et ne peuvent dès lors être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une exemption à l'obligation d'enregistrement.

Aucune communication ni information liée à l'investissement dans des titres Befimmo ne peut être transmise au public dans les juridictions qui exigent, pour ce faire, un enregistrement ou une autorisation préalable. Aucune démarche n'a été et ne sera entreprise concernant l'offre des titres Befimmo dans une juridiction au sein de laquelle de telles démarches seraient requises.

Certaines juridictions soumettent l'achat d'actions Befimmo à des restrictions légales et réglementaires spécifiques. Befimmo décline toute responsabilité en cas de violation quelconque de ces restrictions.

Le placement privé auquel il est fait référence dans le présent document est uniquement destiné (i) aux investisseurs qualifiés au sens de l'article 3 de la loi belge relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés et (ii) aux investisseurs qualifiés au sens de la Directive 2003/71/CE dans un État membre de l'EEE auxquels il peut être destiné conformément à la Directive 2003/71/CE et aux mesures de mise en œuvre de cette Directive.

Aucun contrat ni aucune décision d'investissement ne peut se fonder sur le présent communiqué.

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué peuvent être considérées comme « prospectives ». De telles déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions actuelles, et, en conséquence, impliquent et sont influencées par divers éléments de risque et d'incertitude. Elles impliquent divers risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et le plus souvent échappent au contrôle de la Société. Elles peuvent différer, et diffèrent souvent, de façon importante des résultats réels. La Société ne peut donc fournir aucune garantie que ces déclarations prospectives se réaliseront et décline expressément toute obligation et tout engagement à mettre à jour, revoir ou réviser toute déclaration prospective contenue dans ce communiqué.